



Communiqué de presse

Le 18-03-2018

Casse des services publics, remise en cause des statuts : Ne laissons pas ceux qui sont les vrais privilégiés saborder ce qui nous appartient ! En grève le 22 mars

*Le gouvernement continue ses politiques de casse sociale, après la loi travail imposée à coup de 49-3 et à coup d'ordonnances, **réduisant en poussière plus 70 ans de conquêtes sociales**, le gouvernement affiche clairement la couleur pour les trois versants de la fonction publique : réduire le nombre de postes (120.000), instaurer la mise en concurrence des agent.es à travers un système au mérite, supprimer le statut des fonctionnaires au profit des emplois précaires et du privé.*

LES RAISONS DE NOTRE COLÈRE NE MANQUENT PAS !

-Suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 : il s'agit d'une véritable provocation, puisqu'au lendemain de la mobilisation historique et massive du personnel des EHPAD, le gouvernement annonce mettre en place un plan de départs volontaires.

Cela ne fera qu'aggraver la situation, puisque la fonction publique souffre déjà d'un manque d'effectif depuis des années avec le non remplacement d'un certain nombre de départs en retraite. De fait, certaines missions qui étaient assurées par les agent.es de la fonction publique, le seront au fur et à mesure par les salarié.es du privé (à coup d'externalisation de service) avec le recours aux contrats précaires (CCD, interim etc.).

Le statut de fonctionnaires, sera remplacé partiellement par des contractuel.les, faisant apparaître de nouvelles catégories de précaires au sein de la fonction publique (Aujourd'hui les précaires contractuel.les représentent près de 17% des effectifs).

L'histoire se répète, puisque cette stratégie politique a été mise en place depuis des années dans certains secteurs comme France telecom et à la poste, avec les conséquences graves que nous connaissons (multiplications des suicides au travail, sous-traitance du service postale etc.)

-Avancement au mérite : Nous ne connaissons que trop la finalité de ce type de

discours démagogique. L'idéologie méritocratique est une machine de guerre contre les droits collectifs et le statut des fonctionnaires. Elle sert régulièrement de sanctions disciplinaires déguisées **contre les mouvements collectifs et actions syndicales** (avec tous les chantages que nous connaissons).

-Conditions de rémunération et de travail toujours difficiles : Le-la fonctionnaire serait un.e privilégié.e, bien payé.e : En fait, depuis des années le point d'indice est bloqué. On compte près de 16% de perte sur le pouvoir d'achat depuis 2000 !

-Des conséquences pour l'ensemble des services rendus au public : La conjugaison de la baisse des dotations et de la volonté affichée de confier des missions au secteur privé, implique une course au moindre coût avec des conséquences prévisibles comme la difficulté d'accès de toutes et tous au service public, la dégradation des conditions d'accueil et de sécurité (notamment au niveau du transport, où l'entretien des matériels roulants va être tiré vers le bas), des risques de malversations, de pratiques illégales ou abusives ainsi que la porte ouverte au clientélisme et à la corruption.

Plus généralement, les différents gouvernements à travers différentes mesures, comme la RGPP, n'ont fait que libéraliser toujours un peu plus le service public, avec des notions de rentabilité etc. Actuellement, les

dernières politiques mises en place sous le nom d' « action publique 2022 » rédigées par les libéraux, sont un véritable couperet pour nous tous et toutes !



La mobilisation de nos camarades cheminot.es sera déterminante. Ils et elles sont plus que déterminé.es et savent que la lutte sera difficile. Pour nous, la CNT, outre la solidarité de classe que nous pouvons leur apporter, **il y a un enjeu majeur à la réussite du mouvement social actuel et à venir, un intérêt de l'ensemble du monde du travail.**

Pour ces raisons, la Confédération Nationale du Travail (CNT), appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, du public comme du privé, plus généralement l'ensemble de la population à se mobiliser le 22 mars et après !

**NOUS N'AVONS PAS LE CHOIX QUE DE RELEVER LA TÊTE,
ET DE COMBATTRE CETTE MINORITÉ DE PRIVILEGIÉS,
AVEC FIERTÉ ET DIGNITÉ OUVRIÈRE.**

La CNT

Retrouvez ci-après les publications des différentes fédérations de la CNT :

-Fédération des travailleuses et travailleurs territoriaux :

<http://www.cnt-f.org/ils-veulent-la-peau-des-fonctionnaires-et-du-service-public>

-Fédération travail, emploi et formation professionnelle :

<https://www.cnt-tas.org/wp-content/uploads/tract-action-publique-2022-haro-sur-les-fonctionnaires-et-les-services-publics.pdf>